



## INSCRIPTION DANS LES ECOLES MATERNELLES

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2017, ainsi que les enfants nés en 2016 et 2015 pour les nouveaux habitants de Gières, les enfants qui auront 3 ans avant les vacances de Printemps 2021.

Les inscriptions seront prises lors d'un forum le **samedi 28 mars 2020 (de 9 h à 11 h 30) en mairie.**

### Pièces à fournir dans tous les cas (originaux et photocopies)

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant (photocopies des pages des vaccinations),
- Attestation de résidence (quittance de loyer, facture EDF de moins de trois mois...),
- En cas de divorce, le jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

**Pour gagner du temps, complétez la fiche d'inscription ci-dessous et apportez-la au moment de l'inscription.**

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date et lieu de naissance : .....

SEXE :  masculin       féminin

Adresse de l'enfant: .....

### PARENTS OU RESPONSABLE LEGAL

NOM du père :	NOM de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal :      VILLE :	Code postal :      VILLE :
Tel domicile :	Tel domicile :
Tel portable :	Tel portable :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Mail :	Mail :

### COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nombre de frères et sœurs :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Ecole et classe fréquentées